

PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin*

*Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports*

*Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol*

Limoges, le 14 novembre 2011

Le Directeur régional,

à

Monsieur le Directeur
AREVA NC
Site industriel de Bessines
1 avenue du Brugeaud
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

Objet : Réponses à la visite d'inspection de l'entreposage U308 de Bessines-sur-Gartempe (87) du 17 mai 2011

Monsieur le Directeur,

Mes services ont réalisé le 17 mai 2011 une visite d'inspection de votre installation d'entreposage d'U308 à Bessines-sur-Gartempe (87). Cette visite a soulevé 4 remarques et 7 écarts mentionnés dans le rapport de l'inspection du 6 juillet 2011.

Je vous demandais de m'apporter des réponses pour le 15 septembre 2011, délai reporté au 31 octobre 2011 suite à votre demande.

Parallèlement à cela, les éléments de réponse à la gestion de vos EIPS vous ont été demandés pour le 10 novembre 2011 par un arrêté préfectoral de mise en demeure en date du 10 août 2011.

Sauf erreur de ma part, à ce jour, je n'ai reçu en réponse à ces précédents que la version actualisée du POI de votre installation.

Je vous demande donc de bien vouloir me fournir sous 8 jours le mémoire en réponse à l'ensemble des demandes formulées lors de cette visite d'inspection et par l'arrêté préfectoral de mise en demeure susvisé.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie : Préfecture 87